

Augmentation du capital social de la SCI citoyenne de KERVEL

Campagne de souscription de nouvelles parts sociales du 15 février au 15 avril 2025

La situation du monde agricole vous a probablement interpellé maintes fois. La moitié des agriculteurs vont cesser leur activité dans les dix ans et PLUS DE LA MOITIÉ des nouveaux installés ne sont pas issus du séraill agricole. Le contexte politique et économique actuels ne fait que mettre en avant encore une fois la nécessité de nous engager pour une autre agriculture.

La SCI de Kervel vous offre aujourd'hui **une opportunité très concrète de vous engager pour un monde paysan qui nous nourrit**, au-delà des débats d'idées et des bulletins de vote.

Vous souhaitez soutenir un projet agricole nourricier et vertueux pour l'environnement ?

Vous avez à cœur de favoriser et de PÉRENNISER l'installation de jeunes paysans dans le Finistère ?

Votre sensibilité vous pousse à vouloir soutenir le maintien ou la conversion de terres agricoles en agriculture biologique ?

Vos valeurs font que vous souhaitez vous engager afin de protéger le foncier agricole de la spéculation foncière qui touche les domaines agricoles et complexifie les nouvelles installations ?

Vous cherchez tout simplement à donner du sens à votre épargne, sans objectif de spéculation financière ?

Alors rejoignez la SCI de KERVEL, maintenant !



www.scidekervel.fr

La SCI de KERVEL est un collectif de **157 sociétaires** qui s'est constitué fin 2019 afin d'acquérir du foncier agricole à **Hanvec**, dans le Finistère Nord, **au cœur du Parc Naturel Régional d'Armorique** et **permettre l'installation de jeunes paysans**. Ce foncier abrite aujourd'hui un élevage ovin en agriculture biologique sous la houlette de Nicolas, jeune papa de 40 ans.

La SCI est gérée par une cogérance bénévole, au service des sociétaires qui adhèrent à un socle de valeurs communes, morales et sociétales, sur lesquelles ils se basent pour agir, interagir et prendre leurs décisions.

Dans le cadre de son évolution et afin de favoriser l'émergence d'une nouvelle dynamique après 5 ans d'existence, la SCI souhaite augmenter son capital social via l'émission de parts sociales d'un montant de **200 € l'unité** et admettre de nouveaux sociétaires lors de son **AG du 14 juin 2025**.

Intéressé-e ? Retrouvez plus d'infos et contactez-nous via le site web.